

TERMES DE RÉFÉRENCE

REPRODUCTION DE BOÎTES À IMAGES DE SENSIBILISATION SUR LA SANTÉ MENTALE, LA PROTECTION, LES PREMIERS SECOURS PSYCHOLOGIQUES ET L'ÉDUCATION AUX RISQUES AUX ENGINES EXPLOSIFS (EREE) ET DU LIVRET DU FACILITATEUR D'EREE

Réf. : ...DA-DAPA-00470

1. CONTEXTE DE L'ACTIVITÉ

La région des Savanes au Togo est exposée aux effets de la crise sécuritaire qui affecte la région du Sahel. Cette situation contribue à accroître les vulnérabilités des communautés, notamment en matière de protection, de cohésion sociale, de bien-être psychosocial et d'exposition aux risques liés aux engins explosifs.

Dans ce contexte, Handicap International – Humanité & Inclusion (HI) met en œuvre, avec ses partenaires Plan International Togo, CADID et CDD, le projet Savanes Kpaadu, avec l'appui financier de l'Union européenne.

Le projet vise à renforcer les capacités de protection et de résilience des communautés de la région des Savanes au Togo face aux effets et au débordement de la crise du Sahel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des actions de renforcement des capacités ont notamment été conduites auprès des acteurs communautaires, dont les aidants naturels, afin de leur permettre de contribuer à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des populations sur les questions relatives à la protection et au bien-être psychosocial.

De même, des relais communautaires d'Éducation aux Risques aux Engins Explosifs (EREE) ont été mis en place afin de contribuer à la sensibilisation des populations sur les risques liés aux engins explosifs et les comportements permettant de réduire leur exposition à ces risques.

Pour accompagner ces acteurs dans leurs activités, il est nécessaire de mettre à leur disposition des supports pédagogiques adaptés, accessibles et suffisamment robustes pour une utilisation régulière dans les communautés.

À cet effet, quatre boîtes à images et un livret, déjà élaborées, validées et/ou utilisées par différents acteurs, sont concernées par la présente prestation :

- Une boîte à images sur la santé mentale ;
- Une boîte à images sur la protection, notamment la protection de l'enfant, les droits humains et les violences basées sur le genre (VBG) ;
- Une boîte à images sur les premiers secours psychologiques (PSP) ;
- Une boîte à images sur l'Éducation aux Risques aux Engins Explosifs (EREE).
- Un livret du facilitateur d'Éducation aux Risques aux Engins Explosifs (EREE).

Les trois premières boîtes à images seront reproduites chacune en 70 exemplaires, soit 210 exemplaires au total.

La boîte à images consacrée à l'EREE, élaborée et validée sous le leadership du PURS, sera reproduite en 1080 exemplaires et le livret du facilitateur d'EREE sera reproduit en 300 exemplaires.

Au total, la prestation portera donc sur la reproduction de 1290 boîtes à images et 300 livrets.

Ces outils seront mis à la disposition des aidants naturels et des relais communautaires EREE pour leurs activités d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès des différentes composantes de la population, notamment les jeunes, les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les autres membres des communautés.

La reproduction de ces outils vise ainsi à renforcer la disponibilité des supports de sensibilisation et à favoriser une transmission harmonisée des messages validés auprès des populations ciblées.

C'est dans cette perspective que les présents Termes de Référence sont élaborés afin de sélectionner un prestataire qualifié pour assurer la reproduction, l'impression et la finition des quatre boîtes à images.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET LIVRABLES

2.1.Objectif général

L'objectif général est de sélectionner un prestataire qualifié pour assurer la reproduction et l'impression de 1290 boîtes à images de sensibilisation et 300 livrets sur quatre thématiques prioritaires, conformément aux versions originales validées et aux exigences de qualité de Handicap International – Humanité & Inclusion.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agira spécifiquement de :

- Reproduire 70 exemplaires de la boîte à images sur la santé mentale ;
- Reproduire 70 exemplaires de la boîte à images sur la protection, notamment la protection de l'enfant, les droits humains et les VBG ;
- Reproduire 70 exemplaires de la boîte à images sur les premiers secours psychologiques ;
- Reproduire 1080 exemplaires de la boîte à images sur l'Éducation aux Risques aux Engins Explosifs (EREE) ;
- Reproduire 300 exemplaires du livret du facilitateur à l'Éducation aux Risques aux Engins Explosifs (EREE) ;
- Garantir une reproduction fidèle des contenus, textes, illustrations, couleurs, logos et autres éléments graphiques des versions validées ;
- Assurer une qualité d'impression et de finition adaptée à une utilisation régulière dans le cadre d'activités communautaires ;
- Mettre à disposition des aidants naturels et des relais communautaires EREE des supports pratiques, lisibles, accessibles et durables ;
- Contribuer à l'harmonisation et à l'amélioration de la qualité des activités de sensibilisation communautaire ;
- Garantir la conformité des produits livrés aux modèles et spécifications validés par HI.

2.3. Livrables

Les principaux livrables attendus sont :

- 70 boîtes à images sur la santé mentale, reproduites conformément au modèle validé ;
- 70 boîtes à images sur la protection, reproduites conformément au modèle validé ;
- 70 boîtes à images sur les premiers secours psychologiques, reproduites conformément au modèle validé ;
- 1080 boîtes à images sur l'EREE, reproduites conformément au modèle validé ;
- 300 livrets du facilitateur reproduites conformément au modèle validé
- Les BAT des quatre outils soumis à validation avant impression en série ;
- Les supports imprimés, assemblés et finis conformément aux spécifications convenues ;
- Les exemplaires correctement conditionnés et livrés au lieu indiqué par HI ;
- Un bordereau de livraison précisant les quantités produites et livrées.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de la prestation :

- Les 1290 exemplaires des quatre boîtes à images et 300 livrets sont produits conformément aux fichiers sources validés ;
- Les 70 exemplaires de chacun des outils Santé mentale, Protection et Premiers secours psychologiques sont disponibles et conformes ;
- Les 1080 exemplaires de l'outil EREE sont disponibles et conformes ;
- Les 300 exemplaires du livret du facilitateur sont disponibles et conformes
- Les contenus, textes, illustrations, couleurs, logos et éléments graphiques sont fidèlement reproduits ;
- Les supports présentent une qualité d'impression professionnelle ;
- La finition est adaptée à une utilisation répétée par les acteurs communautaires ;
- Les supports sont correctement conditionnés et livrés dans les délais convenus ;
- Aucun contenu non validé n'a été introduit dans les outils ;
- Les éventuels exemplaires non conformes sont remplacés par le prestataire lorsque la non-conformité lui est imputable.

4. MISSION ET RESPONSABILITÉS DU PRESTATAIRE

4.1.Mission du prestataire

Le prestataire sélectionné aura pour mission d'assurer la reproduction, l'impression, l'assemblage, la finition, le contrôle qualité, le conditionnement et la livraison des quatre boîtes à images.

Les outils étant déjà élaborés et validés, le prestataire n'aura pas pour mission de concevoir ou de développer de nouveaux contenus.

Il devra notamment :

➤ Réceptionner les fichiers

Le prestataire recevra de HI les fichiers définitifs des quatre boîtes à images.

Il devra vérifier leur exploitabilité technique et signaler immédiatement à HI toute difficulté susceptible d'affecter la qualité de l'impression.

➤ Préparer techniquement les fichiers

Le prestataire pourra procéder aux ajustements strictement techniques nécessaires à l'impression, notamment en matière de format, résolution, marges ou paramètres d'impression.

Ces ajustements ne devront en aucun cas modifier le contenu validé.

➤ Produire les BAT

Avant toute impression en série, le prestataire devra soumettre à HI un **Bon à Tirer (BAT)** permettant de vérifier notamment :

- La mise en page ;
- Les textes ;
- Les illustrations ;
- Les couleurs ;
- Les logos ;
- La pagination ;
- Le format ;
- Le rendu général ;
- La qualité de reproduction.

Aucune impression en série ne devra être lancée avant validation formelle du BAT par HI.

➤ Procéder à l'impression

Après validation du BAT, le prestataire procédera à l'impression des quantités convenues.

➤ Assurer l'assemblage et la finition

Le prestataire assurera l'assemblage, la reliure et/ou toute autre finition conformément au modèle validé et aux spécifications convenues.

➤ Effectuer le contrôle qualité

Avant livraison, le prestataire devra contrôler la conformité des produits finis.

➤ Conditionner et livrer les produits

Les supports devront être conditionnés de manière à éviter leur détérioration pendant le transport et le stockage.

5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les caractéristiques techniques définitives devront être conformes aux modèles et fichiers validés transmis par HI.

N°	Outil	Thématique	Quantité	Format	Nbre de page
1	Boîte à images Santé mentale	Santé mentale et bien-être psychosocial	70	A3	36
2	Boîte à images Protection	Protection de l'enfant, droits humains, VBG	70	A3	19
3	Boîte à images PSP	Premiers secours psychologiques	70	A3	25
4	Boîte à images EREE	Éducation aux risques aux engins explosifs	1080	A2	17
5	Livret du facilitateur d'EREE	Éducation aux risques aux engins explosifs	300	A5	21 pages
	TOTAL		1290		

Caractéristiques minimales

Les supports devront notamment respecter les exigences suivantes :

➤ Boîte à image

- **Format** : conforme aux fichiers/modèles validés fournis par HI ;
- **Papier/carton** : Plastifié et adaptée à une utilisation fréquente sur le terrain ;
- **Impression** : impression couleur de qualité professionnelle ;
- **Recto/verso** : conformément au modèle original ;
- **Textes** : parfaitement lisibles et reproduits sans modification ;
- **Illustrations** : reproduction fidèle des originaux ;
- **Couleurs** : respect des couleurs du modèle validé ;
- **Logos** : reproduction fidèle et respect de l'identité visuelle ;
- **Assemblage/reliure** : reliure en spirale avec chevalet en carton ; conforme au modèle et suffisamment robuste pour une utilisation répétée ;

- **Finition** : adaptée à l'usage communautaire ;
- **Conditionnement** : adapté à l'utilisation quotidienne, au transport et au stockage.

➤ **Livret**

- **Format** : conforme aux fichiers/modèles validés fournis par HI ;
- **Papier/carton** : papier adaptée à une utilisation fréquente sur le terrain ;
- **Impression** : impression couleur de qualité professionnelle ;
- **Recto/verso** : conformément au modèle original ;
- **Textes** : parfaitement lisibles et reproduits sans modification ;
- **Illustrations** : reproduction fidèle des originaux ;
- **Couleurs** : respect des couleurs du modèle validé ;
- **Logos** : reproduction fidèle et respect de l'identité visuelle ;
- **Assemblage/reliure** : assemblage sous forme de livret et suffisamment robuste pour une utilisation répétée ;

le prestataire devra se conformer au **modèle physique ou fichier validé fourni par HI**.

6. PROCÉDURE DE VALIDATION DU BON À TIRER

Le processus de validation du BAT se déroulera comme suit :

1. Transmission des fichiers au prestataire par HI ;
2. Préparation technique du fichier par le prestataire ;
3. Production du BAT ;
4. Transmission du BAT à HI ;
5. Vérification du BAT par l'équipe HI ;
6. Transmission éventuelle des observations/corrections ;
7. Intégration des corrections par le prestataire ;
8. Soumission d'un nouveau BAT si nécessaire ;
9. Validation formelle du BAT par HI ;
10. Lancement de la production en série.

Le prestataire devra prévoir dans son calendrier le temps nécessaire à ces différentes étapes.

La validation du BAT par HI constitue une condition préalable au lancement de l'impression en série.

7. CONTRÔLE QUALITÉ ET CONFORMITÉ

Le prestataire devra mettre en place un contrôle qualité avant la livraison.

Le contrôle portera notamment sur :

- Les quantités ;
- Le format ;
- La qualité du support ;
- La qualité de l'impression ;
- La fidélité des couleurs ;
- La lisibilité des textes ;

- La qualité des illustrations ;
- Les logos ;
- La pagination ;
- L'ordre des pages ;
- La qualité de l'assemblage ;
- La finition ;
- La résistance des supports ;
- Le conditionnement.

HI se réserve le droit de procéder à un contrôle des produits à la livraison.

Tout exemplaire présentant une non-conformité imputable au prestataire devra être **remplacé à ses frais**, sans coût supplémentaire pour HI.

8. PROFIL REQUIS DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra disposer des capacités professionnelles, techniques et organisationnelles nécessaires à la réalisation de la prestation.

8.1. Qualification et expérience

Le prestataire devra :

- Être une entreprise, prestataire ou structure légalement constituée et autorisée à exercer son activité ;
- Avoir un diplôme, attestation ou certificat en communication, production multimédia, design, ou domaine connexe
- Disposer d'une expérience dans la production de supports de sensibilisation, de formation ou de communication ;
- Justifier, de préférence, d'expériences similaires avec des ONG, organisations internationales, institutions ou projets de développement/humanitaires ;
- Fournir au moins deux références de prestations similaires réalisées ;
- Être capable de produire les 1290 exemplaires de boîte à image et 300 exemplaires de livret dans le délai convenu.

8.2. Capacités techniques

Le prestataire devra disposer :

- Des équipements nécessaires à l'impression ;
- Des équipements nécessaires à la finition et à l'assemblage et à la reliure ;
- Des logiciels appropriés à la préparation des fichiers ;
- De personnel qualifié ;
- D'une capacité suffisante de production et de contrôle qualité.

8.3. Références

Le prestataire devra fournir des références de travaux similaires, notamment pour des :

- Boîtes à images ;

- Supports de sensibilisation ;
- Supports pédagogiques à utilisation communautaire ;
- Supports de formation à utilisation communautaire ;
- Livrets, affiches, brochures ou autres outils destinés à une utilisation communautaire.

La présentation d'échantillons de travaux antérieurs constituera un atout.

9. DURÉE, CALENDRIER INDICATIF ET LIEU DE LA PRESTATION

La prestation est prévue pour une durée indicative de 10 jours ouvrables, à compter de la notification de la commande et de la transmission des fichiers définitifs.

Le calendrier pourra être organisé comme suit :

Étape	Durée indicative
Réunion/cadrage et réception des fichiers	[À préciser]
Préparation technique et BAT	[À préciser]
Validation du BAT	[À préciser]
Impression et finition	[À préciser]
Contrôle qualité	[À préciser]
Conditionnement et livraison	[À préciser]
Durée totale	[À préciser]

Le prestataire devra proposer dans son offre un calendrier détaillé et réaliste.

Lieu de livraison : Bureau HI Dapaong, Quartier Nassabé Dapaong-Togo

10. LIVRABLES ET MODALITÉS DE RÉCEPTION

Le prestataire devra livrer :

N°	Livrable	Quantité
1	Boîte à images Santé mentale	70
2	Boîte à images Protection	70
3	Boîte à images Premiers secours psychologiques	70
4	Boîte à images EREE	1080
5	Livret du facilitateur d'EREE	300
	TOTAL	1590

La réception sera effectuée après vérification :

- Des quantités ;
- De la conformité aux BAT validés ;
- De la qualité d'impression ;
- De la qualité de finition ;
- De l'état général des supports.

11. RESPONSABILITÉS DU PRESTATAIRE

Le prestataire est responsable :

- De la bonne exécution de la prestation ;
- De la reproduction fidèle des fichiers transmis ;
- De la qualité des impressions ;
- De la qualité des matériaux utilisés ;
- De la préparation et soumission des BAT ;
- Du respect des délais ;
- Du contrôle qualité ;
- Du conditionnement ;
- De la livraison ;
- Du remplacement des produits non conformes lorsque la non-conformité lui est imputable ;
- De la confidentialité des fichiers et documents reçus.

12.RESPONSABILITÉS DE HI

HI sera responsable notamment de :

- Fournir les fichiers sources validés ;
- Communiquer les spécifications disponibles ;
- Examiner et valider les BAT ;
- Transmettre les observations au prestataire ;
- Réceptionner les produits ;
- Contrôler leur conformité ;
- Valider le service fait ;
- Effectuer le paiement conformément aux conditions contractuelles.

13.DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre une **offre administrative offre, technique et offre financière**.

13.1. Offre Administrative

Le dossier devra comprendre :

- Copie de la carte d'immatriculation fiscale, CFE ou document équivalent (A jour) ;
- Copie de l'attestation de régularité fiscale (A jour);
- Une copie du numéro d'immatriculation fiscale NIF
- Relevé d'identité bancaire de la société ;
- Pièce d'identité du responsable (A jour) ;

NB : L'absence de l'une des pièces administratives demandées est éliminatoire

13.2. Offre Technique

L'offre technique devra notamment comprendre :

- Une présentation générale du prestataire ;
- Une note méthodologique et de compréhension de la mission

- Qualité et pertinence de la méthodologie de production : La méthodologie et le processus de production proposés avec les caractéristiques techniques proposées, les modalités de contrôle qualité, le délai de production, les modalités de livraison
- Capacités techniques (Description équipements, matériel disponibles et logiciels utilisés pour la production)
- Les références de prestations similaires ;
- Au moins deux preuves ou attestations de prestations similaires ;
- Des échantillons de travaux antérieurs ;
- Plan de travail prévisionnel (calendrier ou planning)
- Les mesures de contrôle qualité proposées ;
- Un engagement à respecter les recommandations, les contenus et fichiers de HI.

NB : Seules les offres techniques ayant obtenu une note minimale de **50 % (soit au moins 30 points)** à l'issue de l'évaluation technique seront admises à l'analyse financière. Toute offre n'atteignant pas ce seuil sera éliminée.

13.3. Offre financière

L'offre financière devra être présentée en **FCFA TTC** et permettra d'identifier clairement le coût de chaque type de boîte à images. La livraison sur le site de Dapaong devra être intégré dans les prix unitaires.

Le soumissionnaire devra intégrer l'ensemble des coûts et devra notamment préciser :

- Les coûts unitaires de productions du livret et pour chacune des boîtes à image
- Les taxes applicables ;
- Le montant hors taxes
- Le montant total TTC.
- Validité de l'offre : 3 mois au mois à confirmer par le soumissionnaire

14. GRILLE D'ANALYSE ET DE SÉLECTION

Les offres seront évaluées sur une base de **100 points**, répartis comme suit :

- **Offre technique : 60 points ;**
- **Offre financière : 40 points.**

A. Évaluation technique – 60 points

Critères	Eléments de notations	Points
Compréhension de la mission / note méthodologique	- Connaissance de la problématique (5points) - Connaissance des résultats (5points)	10
Qualité et pertinence de la méthodologie de production	- Détails du processus de production (5 points) - Processus de contrôle de qualité (5 points)	15

	- Planning de production de la quantité total (5 points)	
Capacité technique	- Liste d'au moins 3 équipements d'impression et finition adaptées aux grands tirages + preuves de propriété/leasing des machines d'impression (3 points soit 0.5point par équipement et preuve) - Liste d'au moins 3 logiciels + copies des licences ou abonnements en cours de validité (3 points soit 0.5 point par logiciel et par licence) - Liste du Personnel qualifié disponible couvrant toute la chaîne de la production + copie CV (4 points pour au moins 3 personnes +CV, et 1point pour moins de 3 personnes qualifiés)	10
Expériences et références similaires	- 2 copies contrats / bon de commande attestations de bonne fin d'exécution en production d'articles similaires	10
Échantillons	- 1 boîte à image et 1 livret, (3 points) - robustesse (1point), - finition (1 point)	5
Délai proposé et réalisme du planning	Conforme au délai prévu dans le TDR	10
TOTAL		60

B. Évaluation financière – 40 points

Critères	Points
Montant global de l'offre	40
TOTAL	40

La note financière est calculée comme suit : $\text{note} = 40 \times (\text{offre la moins-disante} / \text{offre du candidat évalué})$. Cela évite toute subjectivité sur le volet financier

La grille et la méthode définitives d'évaluation seront appliquées conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur au sein de HI et aux exigences du projet.

15.XVIII. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué conformément aux conditions contractuelles convenues entre HI et le prestataire retenu.

Le paiement sera notamment conditionné par :

- L'exécution effective de la prestation ;
- La livraison des quantités convenues ;
- La vérification de la conformité des produits ;
- La validation du service fait ;
- La réception d'une facture conforme.

Conditions de soumission

- Lieu de dépôt des dossiers de candidature : les candidatures seront reçues au bureau HI Dapaong et BUREAU HI Lomé ou par voie électronique via l'adresse suivante : appel-offre@togo.hi.org
- Les offres remis seront dans 3 enveloppes (1 enveloppe pour chaque offres) le tout dans une grande enveloppe bien sceller
- Indiquer en objet du message la référence : « DA-DAPA-00470 BI SPK »
- Lieux de dépôt des échantillons, bureau HI Dapaong et Lomé
- Les candidats intéressés devront soumissionner pour l'intégralité de l'offre.
- Date de clôture des dossiers de candidature : le lundi 28/09/2026 à 17 heures 00 min GMT

Les termes de référence peuvent être complétés ou précisés selon les besoins du projet. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.

HI se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation.

N.B. : Humanité & Inclusion s'engage à promouvoir l'égalité des chances et lutter contre toutes formes de discrimination à l'embauche. HI est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement

Les candidatures des personnes en situation de handicap et les femmes.

Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à exprimer leurs besoins spécifiques au travers de leur lettre de motivation.

HI est une organisation qui adopte une position de Tolérance Zéro en matière d'exploitation, d'abus, de harcèlement et d'intimidation sexuels, de fraude et de corruption. Le/La candidat(e) sélectionné(e) devra s'engager à adhérer et respecter ces politiques qui sont disponibles sur ce lien : <https://hi.org/fr/politiques-institutionnelles>.

HI a également mis en place un mécanisme rigoureux, transparents et inclusifs de remontée et gestion des plaintes. Tout signalement peut être adressé en toute confidentialité et sécurité à plainte@togo.hi.org.

HI a également mis en place un mécanisme rigoureux, transparents et inclusifs de remontée et gestion des plaintes. Tout signalement peut être adressé en toute confidentialité et sécurité à plainte@togo.hi.org.